

MOTION contre la ratification du CETA et de tous les accords de libre-échange

Proposée par la Confédération Paysanne

Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, réunis en session le vendredi 18 décembre à Rodez, sous la Présidence de Monsieur Jacques MOLIERES,

Délibérant conformément aux dispositions réglementaires en vigueur,

Constatant que le quorum est atteint avec la présence de 26 membres,

Considérant que,

- La ratification du CETA, Mercosur et tous les autres accords de libre-échange sont une menace pour le revenu des paysannes et paysans français et la pérennité de l'élevage et de l'agriculture en France ;
- Ces accords de libre-échange participent à une logique libérale, synonyme de prix toujours plus bas sur les marchés, qu'ils soient tirés vers le bas par des importations déloyales ou par la nécessité d'exportations « compétitives » ;
- Ces accords de libre-échange visent l'abaissement des normes sociales, sanitaires et environnementales de production, ce qui met en danger notre modèle alimentaire, notre santé et nos droits sociaux ;
- Les élevages outre-Atlantique ne respectent pas les mêmes normes que nos élevages français (antibiotiques activateurs de croissance, farines animales, salaire minimum...) et ont ainsi des coûts de production inférieurs aux nôtres ;
- L'accroissement du commerce mondial se fait en premier lieu sur l'accaparement de la valeur du travail paysan par les spéculateurs et multinationales ;
- L'accroissement des transports liés à ces accords de libre-échange, la déforestation importée et l'industrialisation induite par ces accords, contribuent au dérèglement climatique ;
- Ces accords de libre-échange empêchent toutes politiques publiques de relocalisation de notre système alimentaire, de régulation des marchés, de fixation de prix rémunérateurs et de prise en compte de l'urgence climatique.

C'est pourquoi, les membres de la Chambre d'agriculture,

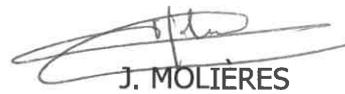
- Appellent le Parlement à ne pas ratifier le CETA, accord de libre-échange avec le Canada, et le gouvernement à cesser toutes les autres négociations d'accords de libre-échange ;
- Rappellent qu'ils s'opposent à tous les accords similaires au CETA, par cohérence et solidarité avec les paysannes et les paysans qui subissent des importations déloyales à bas prix, y compris de produits européens subventionnés, d'autant plus qu'ils participent tous, in fine, à une baisse des prix des denrées alimentaires.

La délibération est *adoptée* dans les conditions suivantes :

- Membres votants en exercice : 31
- Quorum : 17
- Nombre de votants : 26
 - Dont,
 - Nombre de voix pour : 24
 - Nombre de voix contre :
 - Nombre d'abstentions : 2

Délibéré à Rodez, le 18 décembre 2020

Le Président,



J. MOLIÈRES